

LA POLITIQUE POUR ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ

La Direction considère le respect de l'environnement et la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs comme des valeurs fondamentales de l'entreprise envers lesquelles elle garantit son engagement et sa responsabilité d'amélioration continue.

En adoptant les exigences exprimées par son système de management intégré et ce qui ressort de l'analyse de son contexte, elle s'engage à traduire les principes communs dans l'exercice de ses activités :

Conception, production et commercialisation d'équipements et de véhicules de lutte contre l'incendie, de secours, de protection civile et à usage industriel.

Design, production and trading of equipments and trucks for fire fighting, emergency, civil defence and industrial use.

- Dans cette vision de gestion intégrée de ses processus et activités, l'engagement
- gérer et réduire l'impact de ses activités sur l'environnement, en considérant l'ensemble du cycle de vie du produit,
- réduire les risques pour la santé et la sécurité des personnes impliquées en offrant des lieux de travail sûrs et sains,

s'inscrit dans une démarche continue d'amélioration des résultats et de la performance et est guidé par les principes suivants :

1. Respect de ses obligations de conformité, avec une référence particulière aux obligations réglementaires obligatoires et volontaires, y compris celles qui découlent de l'analyse des attentes de toutes les parties intéressées et des pratiques et procédures internes.
2. Évaluation, contrôle, prévention et réduction systématiques des impacts environnementaux et des risques pour la santé et la sécurité de chaque activité réalisée, également dans le but de prévenir d'éventuelles situations d'urgence.
3. Poursuivre l'objectif de zéro accident et maladie professionnelle en promouvant et en surveillant les comportements sécuritaires et en s'engageant à éliminer les sources de danger.
4. Implication, participation et consultation des travailleurs et de leurs représentants.
5. Durabilité des ressources utilisées (eau, énergie), grâce à un choix conscient et une gestion prudente visant à contenir la consommation et à réduire les impacts (par exemple réduction du CO2).
6. Réduction des impacts liés à la gestion des déchets, en réduisant à la source lorsque cela est possible et en facilitant en tout cas la réutilisation et la valorisation.
7. Utilisation des meilleures technologies disponibles et économiquement réalisables et promotion de technologies innovantes éventuellement introduites par les donneurs d'ordre qui permettent d'améliorer la durabilité environnementale du produit ou de rendre les conditions de travail plus sûres pour les opérateurs appelés à effectuer des interventions sur les machines elles-mêmes.
8. Collaboration avec la réalité locale, avec les organismes représentatifs, avec les structures corporatives et avec toute autre partie intéressée externe, pour la gestion de problèmes et d'attentes spécifiques liés au contexte dans lequel l'organisation opère.
9. Implication et collaboration avec des fournisseurs qui partagent les objectifs de cette politique.



Des objectifs d'amélioration spécifiques sont définis et revus périodiquement à travers la Revue de Direction, garantissant la disponibilité des ressources nécessaires.

Rosenfire S.r.l. vise à développer et à intégrer constamment la culture du développement durable, de la santé et de la sécurité chez ses employés, ainsi que dans sa direction et à susciter une attention toujours plus grande à ces questions et à l'égard de son rôle et de ses responsabilités dans l'entreprise à travers une formation et une sensibilisation constante.

À cette fin, des ressources humaines et financières adéquates seront allouées, qui devront également permettre la diffusion publique de cette Politique ainsi que l'atteinte des objectifs nécessaires à son application.

Enfin, Rosenfire S.r.l. s'engage à mettre en œuvre un processus de vérification pour garantir le maintien des normes et procédures prévues dans le temps, à travers la mise en œuvre de visites d'inspection internes et la mise en place d'indicateurs de suivi des performances.

Cette politique est communiquée et mise à la disposition de tous les opérateurs internes et externes de Rosenfire S.r.l.

Date, 01/06/2023

L'administrateur unique

